

Le 3 juillet 2012.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, mardi le 3 juillet 2012, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nicole Côté, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme France Mc Sween ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nicole Côté et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

Les élus ayant tous reçu une copie du dernier procès-verbal préalablement à la tenue de la présente, on en dispense la lecture et on passe à son adoption.

Nous avons reçu :	taxes	8 678,96 \$	salle	60,00
	Internet	658,00	permis	50,00
	Mutation	721,64	livre cent.	25,00

Nous avons reçu par dépôt direct le montant pour la péréquation, 39 691 \$

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter et de payer les factures suivantes, à partir d'une liste préparée par la secrétaire :

Excavation Marquis Tardif	transport gravier	827,82 \$
René Gagnon	735,83
Excavation Grégoire Garneau	1 918,24
Carrière Sts-Marthurs	gravier 0-3¼B	7 853,43
Coop. Ham-Nord		21,97
Signo Tech	panneaux	209,55
Calclo	abat-poussière	13 301,59
René Poisson		16,51
Fortin Sécurité Médic		19,26
Buropro	cartouche imprimante	68,97
Métivier Urbaniste Conseil	service annuel	1 379,70
Rogers		62,83
Gesterra	rapport Recyc-Québec	287,44
Christiane Leblanc	inc. 2 semaines vacances	1 563,04
Min. rev.	Avril, mai, juin	2 821,72
CSST	558,72
Rec. Gén. can.		278,00
Noël Côté	all. dép. cell. bureau	290,00
Gilles Leblanc	c.c. juin	100,00
....	½ contrat pelouse	1 000,00
Mario St-Cyr	all. dép.	400,00
Régie inter sanitaire des Hameaux		1 879,42
Laboratoire d'analyses S.M.		129,92
Excavation Grégoire Garneau	niveleuse	2 356,99
Excavation Marquis Tardif	fossé, transport terre	2 148,88
Peinture et Décor L.P.	teinture marche + terrain jeux	492,08
Télébec	usine	178,45
Alain René	internet	195,46
....	nouvelle caméra surveillance/sablière	2 876,67
Johanne Allard	fleurs c.c.	63,71
Suspension Victo	vérification licence	126,70

Mun. Sts-Marthyrs	transport congrès Québec	68,19
Coop de Solidarité	goûter ass. 26 juin, sécurité publique MRC	31,94
Garage A. Taschereau	réparation hoses gratte	163,96
Buropro	chaise d'ordinateur	133,37
Schéma couverture risque	2 personnes	180,00
Pratique de pompiers,	7 pompiers x 26h x 12,50\$/h	325,00
Chargées de projets,	2 personnes, St-Jean + politique familiale	529,00
Buropro	papeterie	384,76
Comité Récréatif	avance	1 343,75
Réseau Mobilité plus		88,94
Gesterra	vidange juin	708,71
....	récupération juin	299,68
Brico Béton Vibré	nettoyage fossés	689,85
Extincteur Bois-Francis	vérification extincteur c.c. + garage	180,63
Postes Canada	circulaires	55,74
Coop. Ham-Nord	ponceaux	2 138,11
....	quin.	98,28
Hydro Québec	éclairage public	183,44
Sogetel	c.c.	69,83
....	bureau + achat nouvel appareil	316,62
....	internet	574,87
Hydro Québec	garage	108,35
....	caserne	46,83
....	usine	314,53
....	c.c.	316,67
....	terrain de jeux	29,12
Gilles Leblanc	avril à mi-juin, ménage + peinture terrain jeux + c.c.	410,50
	Total	<u>53 953,57 \$</u>

+ salaire des employés : 2 165,14 \$

Lancement de la politique familiale le 23 juin dernier, en même temps que la fête de la St-Jean : on félicite les organisatrices, Geneviève Boutin et Christelle Leclerc, très belle journée, beaucoup de participants, petits et grands. Le 18 juillet prochain à 18h45, il y aura la remise du certificat par Mme Chayer, avec les membres du comité de la politique familiale, avec prise de photos.

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la demande de Notre-Dame-de-Lourdes, pour le service de transport de personnes en perte d'autonomie, auprès du CSSSSAE d'Arthabaska et de l'Érable.

Pour notre municipalité, attendre les futures discussions avec la MRC d'Arthabaska.

Possibilité de location d'espace dans la tour de Vidéotron, si on en a besoin.

Le bureau municipal sera fermé du 16 au 27 juillet, vacances de la directrice générale.

Confirmation de la subvention d'entretien de chemins municipaux, 17 000 \$ sur 2 ans, il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire les travaux prévus dans la demande.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager M. Médéric Desharnais de Chesterville pour le fauchage des bord de chemin, à 70 \$ de l'heure. Ça devrait être fait la semaine prochaine.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager Les Débroussailleurs GSL de St-Adrien pour faire un rang cette année, durée d'environ 10 heures, au coût de 112 \$ de l'heure.

Rapport annuel d'activités, comité de sécurité publique MRC Arthabaska, s'il y a des élus qui veulent en prendre connaissance, on a une copie au bureau.

M. Hudon pose des questions sur le manganèse qu'il y a dans notre eau potable. A vérifier les nouvelles normes lors de notre analyse physicochimique en juillet.

Nouvelle demande pour subvention de la part de M. Indra Singh, sur la rue de l'Église, zone commerciale, pour faire des sculptures : on attend d'autres renseignements de la MRC et comme il n'y a pas de conseil des maires en juillet, on en reparle au mois d'août.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de faire les transferts de poste suivants :

- Panneaux au poste voirie
- Caméra de surveillance au poste surplus
- Urbaniste au poste surplus
- Chargées de projet à même le budget de la politique familiale à recevoir

On écrira une lettre à Madame Geneviève Cloutier, lui donnant 10 jours pour faire une partie de la clôture qui est brisée, à la limite de la terre voisine de Mme Chantal Côté. Cela lui a été demandé verbalement par l'inspecteur Mario St-Cyr il y a un mois, mais ce n'est pas fait. Au terme de ce délai, la municipalité fera ladite clôture et on lui enverra la facture.

Numéro de porte des résidences : en faisant la visite de prévention incendie, on prendra en note les endroits où il y a un manque et on leur enverra une lettre.

Annonce sur le petit journal : faire le ménage de nos terrains.

Borne sèche au domaine des Vacanciers : il y a des modifications à faire, le débit d'eau n'est pas assez fort, installée depuis 2006, il n'y a pas eu beaucoup d'entretien, il faudrait la mettre à 100 pieds du lac artificiel pour avoir un bon débit d'eau conforme. Mme Mc Sween s'informerait auprès des propriétaires pour le droit de passage, plus large. Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'une tôle au coût de 45 \$ pour débiter la modification. On parle aussi de faire les tests de pompe à cet endroit.

Le maire par la signature du présent document est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (20 h 35).

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard

Seconder par M. Pascal Paquette

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et sec. très.

